

Systèmes de Sécurité Incendie (SSI)

Cette formation présente les différentes catégories de SSI avec leurs équipements d'alarme et leurs composants ainsi que les règles d'installation et de maintenance d'un Système de Sécurité Incendie (SSI) selon les différentes catégories et types d'ERP.

Objectifs opérationnels

- Appréhender les SSI
- Choisir le SSI répondant aux exigences réglementaires et normatives
- Adapter un SSI aux besoins de l'exploitant

Public Concerné

- Exploitants
- Gestionnaires de patrimoines immobiliers
- Ingénieurs et techniciens des services travaux et entretien
- Chargés de l'exploitation et de la maintenance des bâtiments
- Architectes
- Économistes
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études fluides

Durée

14.00 Heures 2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation ne demande pas de prérequis particulier.

Contenu

Définition, réglementation

- Textes réglementaires (arrêté du 25/06/1980 modifié), normalisation : - NF S 61-931, NF S 61-932 , NF S 61-970– MS 53
- Fonctions de mise en sécurité : compartimentage, désenfumage, évacuation, gestion des équipements techniques
- Architecture des SSI
- Conception du zonage

Composants du SSI

- SSI de catégories A, B, C, D, E
- Système de Détection Incendie (SDI)
- Centralisateur de Mise en Sécurité Incendie (CMSI)
- Dispositifs Commandés Terminaux (DCT) et Dispositifs Actionnés de Sécurité (DAS)
- Dispositifs Adaptateurs de Commande (DAC)
- Unité de Signalisation (US)
- Unité de Commande Manuelle Centralisée (UCMC)
- Équipements d'alarme
- Alimentations de sécurité

Applications réglementaires aux Établissements Recevant du Public (ERP)

- Types d'établissements : types J, L, M, O, P, R, U
- Magasins et centres commerciaux
- Établissements de spectacles
- Établissements sanitaires

Les règles d'installation et de maintenance

- Cahier des charges fonctionnel d'un SSI
- Zonage
- Niveaux d'accès
- Coordonnateur SSI
- Dossier d'identité du SSI
- Vérifications périodiques
- Maintenance
- Règles d'exploitation

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'exercices de mise en situation, d'une présentation d'une installation SSI (en virtuelle ou réelle) : alarme incendie, défauts...) d'un travail de recherches individuelles sur internet et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ancien officier supérieur des sapeurs pompiers professionnels, Chef de Groupement Prévention (ER), membre et animateur des Commissions de sécurité, expert préventionniste au sein de la Commission Nationale Prévention (FNSPF) et responsable d'un BET en ingénierie sécurité incendie.

Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com